|  |  |
| --- | --- |
| **la**Du nouveau dans le paysage syndical chez Dassault Aviation ?

|  |
| --- |
| **cgt** |

Dassault Martignas |

Un tract publicitaire de l’organisation syndicale UNSA Dassault a récemment été distribué à l’entrée du site en vue de recruter pour les prochaines élections professionnelles.

Son contenu nous a paru très vague et en tout cas pas de nature à expliquer ce qui justifie l’existence de cette nouvelle chapelle dans un paysage syndical déjà bien fourni.

Alors si ça peut aider, on va rappeler la petite histoire de cette naissance vraiment pas glorieuse.

 Souvenez-vous lors des dernières élections en 2018 la question de la mutualisation des CE portée par la CGT a pris une place très importante dans les débats.

 Pour rappel cette mutualisation permettrait aux sites les plus « pauvres » en termes de niveau de salaire comme Martignas, de voir augmenter leur subvention, cela au détriment des sites plus « riches » évidemment.

 Et c’est justement à Saint-Cloud, site aux plus hauts salaires de l’entreprise, que cette question de la mutualisation va fracturer la CFDT. En effet celle-ci se positionne à ce moment-là pour la première fois clairement en faveur d’une subvention partagée plus équitablement entre les salariés quelque soit leur site.

 C’est alors que les opposants à la mutualisation qui n’acceptent pas du tout le ralliement de leur syndicat à cette idée se barrent de la CFDT… pour monter l’UNSA.

 Elus sur la base de cette opposition à la mutualisation sur le seul site de Saint Cloud, les voilà aujourd’hui représentatifs et donc aptes à signer des accords qui engagent le personnel de tous les sites.

 Ils auraient aussi bien pu rejoindre la CGC qui reste opposée à la mutualisation mais on imagine qu’il n’y avait pas assez de postes pour satisfaire tout le monde… Cela n’a pas empêché une belle unité UNSA CGC pour signer le blocage de nos salaires sur deux ans. Attitude tout à fait cohérente avec celle de la CFDT dont ils sont issus, cela n’étonnera personne, nous n’avons pas oublié les NAO 2010 signées à 0%.

Loin de cette concurrence de façade, à la CGT nous pensons que le syndicalisme doit servir à s’organiser entre salariés des ateliers comme des bureaux pour exiger un partage plus juste et les meilleures conditions de travail à tous les niveaux de l’entreprise.

Nous pensons que cet accord NAO déjà inacceptable en 2020 est rendu complètement scandaleux alors que les contrats s’enchainent et que les cadences augmentent dans tous les secteurs.

Le rachat/don d’action pour 1 milliard et l’augmentation de salaire des dirigeants accroissent le malaise dans les bureaux et les ateliers.

**L’argument de la crise sanitaire est archi usé, n’hésitons plus à réclamer notre dû !**

**Le PDG nous reçoit enfin cette semaine après des mois d’ignorance, nous appellerons à un débrayage à ce moment-là pour lui faire passer un message le plus collectif possible !**

 Martignas, le 28 juin 2021